

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique,

Etaient absents excusés : PETITJEAN Eliane, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 18/03/2025

Nombre de membres : 13 en exercice - 10 présents
- 10 votants

Objet : Convention entre l'Etat et le CCAS pour la transmission électronique des documents budgétaires au représentant de l'Etat

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 relatif à la généralisation du compte financier unique ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2017 portant approbation du nouveau cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et modifiant la procédure d'homologation ;

Compte tenu de la transmission actuelle en Préfecture par voie postale les documents nécessaires au contrôle de la légalité par le CCAS de Gorges ;

A la demande de la Préfecture, cet échange doit impérativement évoluer par la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité.

Après en avoir délibéré, le Comité :

ACCEPTE la convention entre le représentant de l'Etat et le CCAS de Gorges pour la transmission électronique des documents budgétaires au représentant de l'Etat.

AUTORISE le Président ou la Vice-présidente à signer les documents nécessaires pour cette mise en place.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de fonctionnement du CCAS (chapitre 011).

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



[Signature]

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique,

Etaient absents excusés : PETITJEAN Eliane, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 18/03/2025

Nombre de membres : 13 en exercice

- 10 présents
- 10 votants

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de Gorges ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du CCAS de Gorges, lequel peut se résumer ainsi :

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	20.125,00	23.715,40	0,00	0,00
Résultat n		3.590,40		0,00
Résultat n-1		61.470,86	-	3.325,12
Résultats de clôture		65.021,26		3.325,12

DIT que l'excédent de fonctionnement sera affecté à la section de fonctionnement 2025.

DONNE pouvoir à Mme le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



Accusé de réception en préfecture
044-214400640-20250325-CCAS_2025_03_01-DE
Date de télétransmission : 14/05/2025
Date de réception préfecture : 14/05/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle,
GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER
Cynthia, PAVAGEAU Dominique,

Etaient absents excusés : PETITJEAN Eliane, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 18/03/2025

Nombre de membres : 13 en exercice

- 10 présents
- 10 votants

Objet : Budget primitif 2025

Le budget primitif de l'année 2025 est présenté aux membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Comité :

APPROUVE le budget primitif du CCAS, au titre de l'année 2025, s'équilibrant comme suit :

- Section de fonctionnement en dépenses et en recettes : 90.461,26 €
- Section d'investissement en dépenses et en recettes : 4.325,12 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



[Handwritten signature]

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

BROSSET Michelle, BONNET Christian, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, GRIMAUD Bernard, HARDY Jacques, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique,

Etaient absents excusés : PETITJEAN Eliane, MEYER Didier, POUTEAU André.

Secrétaire de séance : Dominique PAVAGEAU

Date de convocation : 18/03/2025

Nombre de membres : 13 en exercice

- 10 présents
- 10 votants

Objet : Subventions Associations pour l'année 2025

Lors du vote des subvention, Mme Bulteau s'est retirée de la salle pendant le vote lié au Secours Catholique, puis Mme Brosset et Mr Grimaud se sont retirés pendant le vote de la subvention pour Roues d'Secours du Vignoble. Jacques Hardy a présidé l'assemblée en son absence.

Après en avoir délibéré, le Comité :

DECIDE d'octroyer les subventions suivantes, au titre de l'année 2025 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention 2025	observations
RESTO DU CŒUR Clisson	2 000 €	ouverture crédits Intermarché de Clisson pour l'achat de denrées alimentaires par les restos du Cœur du secteur de Clisson
ADAPEI - section Vignoble	350 €	
Secours Catholique – Caritas	300 €	
ASSADAP	300 €	
Roues d'Secours du Vignoble	400 €	
Agir Contre la Maladie	300 €	
Mots à Hic	200 €	
Vacances et Familles	175 €	
TOTAL	4.025 €	

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de fonctionnement du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :

Date de signature :

Date de réception :



Accusé de réception en préfecture
044-264401399-20250325-2025_3_03-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025